



ASSOCIATION

DROIT & COMMERCE

Montpellier, le 11 décembre 2014

Chers Amis,

Pour la première fois, j'ai le plaisir de m'adresser à chacun d'entre vous afin de dresser le bilan des activités de notre association au cours de cette année 2014.

Notre traditionnel **cycle de conférences** du lundi nous a permis d'entendre cette année :

- Le 20 janvier, Monsieur le professeur Pierre MOUSSERON, sur le thème « *les usages sont-ils encore une source du droit commercial ?* », dans le cadre prestigieux de la Grand' chambre de la Cour de cassation, sous la présidence de Monsieur Raymond ESPEL, président de la Chambre commerciale, financière et économique de cette même cour.
- Le 24 mars, Maître Gaël COUTURIER, administrateur judiciaire, qui a évoqué « *le devoir d'actionnaire au sein des sociétés en difficulté* ».
- Le 19 mai, Monsieur Jean-Claude TRICHET, ancien président de la Banque centrale européenne, qui nous a entretenu de « *l'euro et la gouvernance de la zone euro à l'épreuve de la crise mondiale* », cette conférence étant organisée à l'initiative et avec l'association française en faveur de l'Institution consulaire (AFFIC).
- Le 2 juin, Monsieur Pierre DELMAS-GOYON, conseiller à la Cour de cassation, qui nous a proposé l'intervention suivante : « *le rapport sur la Justice au 21^{ème} siècle : Quelles perspectives pour le droit des affaires ?* ».
- Le 8 décembre, Monsieur le professeur Bernard BOULOC, qui a évoqué le sujet suivant : « *la dépenalisation des délits financiers. Mythe ou réalité ?* ».

Ces conférences sont publiées par la Revue de jurisprudence commerciale.

Le **colloque** s'est tenu les 4 et 5 avril à DEAUVILLE, selon un nouveau format (vendredi après-midi et samedi toute la journée).

Placé sous la direction scientifique du professeur Bruno DONDERO, ce colloque, ayant pour thème « *la gouvernance et le droit des affaires* », a réuni des intervenants de grande qualité.

Les actes de ce colloque ont été publiés par la Gazette du Palais.

Le 3 octobre, dans le cadre de nos « Entretiens communautaires », un colloque a été organisé au palais de justice de BRUXELLES, en partenariat avec la délégation des barreaux de France et le barreau de Bruxelles, sur le thème « *Contenu et rupture du contrat de distribution intracommunautaire : Questions sensibles* ».

Le **Prix Droit & Commerce** qui, comme vous le savez, distingue tous les trois ans un premier ouvrage consacré au droit des affaires, a été remis le 12 février par mon prédécesseur Georges TBOUL à Madame Sabrina LE NORMAND-CAILLERE, pour son ouvrage « *Droit et Fiscalité du transfert temporaire de valeurs mobilières* ».

La cérémonie s'est déroulée dans le grand salon du Conseil constitutionnel, en présence de son président Monsieur Jean-Louis DEBRE.

Le **voyage d'études** annuel s'est déroulé en COLOMBIE du 6 au 14 novembre, avec une extension proposée à PANAMA jusqu'au 16 novembre.

Notre délégation a été accueillie par les juristes Colombiens de façon particulièrement chaleureuse, à l'occasion de plusieurs réunions de travail, d'abord à l'université EXTERNADO de BOGOTA, ensuite à la Chambre civile de la Cour Suprême de COLOMBIE et enfin à l'université du SINU de CARTHAGENE DES INDES.

Ces rencontres particulièrement enrichissantes nous ont permis d'apprécier la courtoisie et l'ouverture d'esprit de nos amis Colombiens.

L'année 2015 s'annonce tout aussi dense :

- Le lundi 12 janvier 2015, Madame Sabrina LE NORMAND-CAILLERE donnera une conférence sur « *l'exclusion statutaire d'un associé* ».
- Le vendredi 23 janvier dans l'après-midi, Droit & Commerce co-organisera avec l'association Droit et Procédure et l'Ordre des avocats du barreau de PARIS, un colloque sur le thème « *le traitement des difficultés des professionnels libéraux* », colloque qui se tiendra dans l'amphithéâtre de la Maison du barreau de PARIS.
- Le lundi 16 mars, notre assemblée générale se tiendra à 17 h 00, et sera suivie d'une conférence de Monsieur Charles DUDOGNON qui nous parlera de « *l'entreprise sportive* » (titre à préciser).
- Les vendredi 10 après-midi et samedi 11 avril toute la journée, nous serons réunis à DEAUVILLE pour la 40^{ème} édition de notre colloque, dont le thème est « *Manifeste pour un droit économique ouvert et réaliste* ». La direction scientifique de ce colloque sera assurée par Madame le professeur Sylvaine PERUZZETTO.
- Le lundi 1^{er} juin, Monsieur le professeur Jacques MESTRE nous donnera une conférence tout à fait exceptionnelle, qui marquera le 40^{ème} anniversaire de Droit & Commerce, puisqu'il s'agira d'évoquer la contribution scientifique de l'association, depuis sa création, à l'évolution du droit des affaires.
- Le vendredi 25 septembre dans l'après-midi, Droit & Commerce organisera à LYON, avec la faculté de droit, le barreau et le tribunal de commerce de LYON, un colloque consacré à « *l'actualité des pratiques restrictives de concurrence* »

Je vous invite à consulter le site de notre association : « www.droit-et-commerce.org ».

Enfin, au nom du conseil d'administration de notre association et en mon nom propre, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, en attendant le plaisir de vous retrouver très prochainement.



Franck DENEL
Président de l'association Droit Commerce